

ECOLE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DE COURCELLES

Enseignement de promotion sociale

TECHNICIEN EN COMPTABILITE



Place Roosevelt 2
6180 Courcelles

Tél : 071/46.99.49

E-mail : eicourcelles@swing.be

www.eicourcelles.be



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Profil professionnel

Le technicien en comptabilité assure les fonctions généralement dévolues à l'employé de comptabilité ou le comptable indépendant. En outre, il accomplit les tâches fondamentales d'un secrétaire.

Sur le plan des activités comptables, il transcrit et enregistre des données comptables à partir de pièces justificatives et organise leur classement et leur archivage, en utilisant les techniques informatiques et bureautiques, dans le respect des prescriptions légales. Il rédige les déclarations à la Sécurité sociale, à la TVA, à l'impôt des personnes physiques et à l'impôt des sociétés, en ce qui concerne les PME. Il élabore ou participe à l'élaboration des documents de fin d'exercice.

Le technicien en comptabilité est amené à travailler dans les moyennes et grandes entreprises, dans les secteurs de l'administration, dans les PME, ...

Conditions d'admission

Etre en possession du certificat de l'enseignement secondaire inférieur (CESI) ou présenter l'épreuve d'admission pour les personnes ne répondant pas à cette condition.

Durée de la formation (en cours du soir)

La formation est organisée en unités de formations (cours) capitalisables. Selon ses possibilités, l'étudiant s'inscrit à un certain nombre de celles-ci.

Une fois réussies, ces unités de formation sont "capitalisées" et lorsqu'elles couvrent l'ensemble de la formation, elles permettent d'obtenir le certificat.

Chacun peut évoluer à son rythme et suivre la formation sur une durée variable avec un maximum de 5 ans.

Titre délivré

Certificat de qualification de technicien en comptabilité spécifique à l'enseignement secondaire supérieur de promotion sociale.

Documents à fournir lors de l'inscription

- carte d'identité
- copie du(des) titre(s) (diplôme, attestation) nécessaire à l'admission
- pour les demandeurs d'emploi, une attestation du FOREM pour l'exonération du droit d'inscription;
- pour les bénéficiaires du minimex, une attestation du CPAS pour l'exonération du droit d'inscription.

Droit d'inscription

Le droit d'inscription pour les cours de promotion sociale est fonction du nombre d'heures de formation suivies, il varie de 27,20 à 164,00 euros par année scolaire.

CONTENU DE LA FORMATION MODALITES DE CAPITALISATION DES UNITES DE FORMATION

